Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis 09-2012 « Réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Eric Aeschlimann intitulé "Produire du courant propre : photovoltaïque et éolien" ».

La commission s'est réunie le mardi 13 mars 2012 au CTC. Elle était composée des conseillères et conseillers suivants : Irina Krier, Eric Aeschlimann, Gian-Luca Ferrini, Nicolas Freymond, Aso Piroti, Reza Safai et Pascal Golay, président rapporteur. M. Jérôme Tendon était absent.

La municipalité était représentée par Mme. Tinetta Maystre, Municipale Urbanisme et Travaux, M. Jean-Marc Dupuis, Municipal Bâtiments et Environnement ainsi que M. Alain Peneveyre, chef de service environnement et maintenance et M. Frédéric Schweingruber, Responsable Développement durable.

Suite à la présentation de la municipalité et aux questions posées par la commission, il ressort que techniquement, pour être efficace une éolienne doit être la plus haute et la plus large possible. Une éolienne domestique de moins de trois mètres n'a donc que peut de rentabilité, donc d'intérêt.

La municipalité préfère se concentrer sur le solaire, avec notamment des projets de pose sur le collège du 24-Janvier, voir d'autres bâtiments. Une étude et un référencement des toits susceptibles de recevoir des panneaux sont actuellement en cours.

Un commissaire demande si un partenariat avec des projets de fermes d'éoliennes a été envisagé. Il est répondu que non, le problème de ces fermes n'est pas le financement mais les autorisations. Par contre des partenariats avec le photovoltaïque sont envisagés, notamment avec RER (Romande Energie Renouvelable).

Le postulant accepte la réponse de la municipalité.

La commission accepte à l'unanimité les conclusions de ce préavis.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis No 9-2012 de la Municipalité du 30 janvier 2012,

Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Eric Aeschlimann intitulé "Produire du courant propre : photovoltaïque et éolien".

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 27 janvier 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S)

Jean-Daniel LEYVRAZ

Commission: Pascal Golay (président rapporteur): Eric Aeschlimann Gian-Luca Ferrini Nicolas Freymond Irina Krier Aso Piroti Reza Safai

Jérôme Tendon